Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260917-D2026_060-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

**COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC**

**SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame GUÉRIN Catherine, Maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 10 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 21
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, MOUCHOUX Denis, BOUDOU Maryse, DRAGON Vanessa, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, ODIC Sabrina, BOUJU Nicolas, BOULANGER Nadège, FAISANT Catherine, PLAINFOSSÉ Isabelle, CONFLANT Linda, VETIER Loan, ROY Baptiste, BARBAULT Hervé, BEARNEZ Mélanie, SOHIER Benoît

Etaient absents excusés : DENOUAL Erwan (donne pouvoir à ROY Baptiste), LOUAZEL Eric (donne pouvoir à GUÉRIN Catherine)

Secrétaire de séance : Denis MOUCHOUX est élu secrétaire de séance

---

## D2026_060- Budget principal- Décision Modificative n°2

**Rapporteur** : Yann LEBORGNE

Les décisions modificatives permettent d'ajuster en cours d'année les prévisions inscrites au budget primitif pour tenir compte de la réalité de l'exécution budgétaire. Elles constituent un outil de gestion indispensable afin d'adapter le budget aux événements imprévisibles ou inconnus lors de la préparation budgétaire.

**Décorations de noël :**

La municipalité souhaite acquérir ses propres décorations de noël, plutôt que les louer chaque année. Pour concrétiser ce projet, il est nécessaire de prévoir une enveloppe budgétaire plus conséquente. Un devis de 6 296,90 € HT (soit 7 575,32 € TTC) a été établi par l'entreprise LEBLANC Illuminations. Le devis comporte l'achat de décorations pour la place de l'église, la rue nationale et la mairie. Le devis dépassant l'enveloppe prévue de 5 000 €, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative afin de compléter les 2 575,32 €. Il est également nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires afin de financer l'installation d'une prise au niveau de la mairie. Un ajout de 1 000 euros est prévu en ce sens.

**Effacement de réseaux, parking Henri Nogues, rue du stade**

Dans le cadre des travaux du parking du stade, l'entreprise THD Bretagne a réalisé l'effacement esthétique du réseau aérien de fibre optique Mégalis. Bien qu'un devis ait été signé en juin 2025, celui-ci n'a pas donné lieu à un engagement comptable, de sorte que la dépense n'a pas été intégrée aux restes à réaliser pour le budget 2026. Les travaux étant achevés, la facture correspondante, d'un montant de 7 157,24 € HT (soit 8 588,69 € TTC), doit à présent être réglée.

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260917-D2026_060-DE

**Travaux de relamping LED, rue nationale partie nord**

La participation communale aux travaux du SDE s'élève à 7 134,63 €, il est nécessaire d'ajouter des crédits à l'enveloppe initiale de 7000 €. Par ailleurs, la trésorerie précise que l'imputation doit se faire au chapitre 204 « subventions d'équipements versées ».

**Travaux de colmatage des fuites au pôle sportif Henri Nogues**

La prise en charge du dommage ouvrage au pôle sportif, consécutif à des fuites répétées, est calculée sur la base des frais hors taxes. Le montant concerné s'élève à 10 803,17 €, il est nécessaire d'intégrer ces 10 803,17 € au budget global et de prévoir les crédits à l'opération n°2303 « Travaux divers dans les bâtiments publics ».

Afin de financer ces différents éléments, il est proposé au conseil municipal de diminuer les crédits relatifs aux opérations :

- 2507 « panneaux photovoltaïques au Grand Clos », 6 050 €
- 2503 « menuiseries du presbytère », reliquat de l'opération, 1 007,32 €
- 1603 « mobiliers urbains », 1 663 €
- 1901 « halle couverte », 3 600 €
- 2512 « éclairage public » 7 000 € transfert des crédits vers le chapitre 204.

La prise en charge de l'assurance dommages ouvrages pour les fuites au pôle sportif nécessite d'intégrer un ajustement de l'équilibre budgétaire par l'ajout de crédits supplémentaires à hauteur de 10 803,17 €.

Le budget s'équilibre désormais en dépenses et en recettes :

| Section | **Budget principal voté le 27/04/2026** | **DM n°2 Ajout de 10 803,17 €** |
|---|---|---|
| FONCTIONNEMENT Dépenses et recettes | 2 092 907 € | 2 103 710,17 € |
| INVESTISSEMENT Dépenses et recettes | 1 096 156,12 € | 1 106 959,29 € |

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260917-D2026_060-DE

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|---|---|---|---|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| D-023 : Virement à la section d'investissement | 0.00 € | 10 803.17 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement | 0.00 € | 10 803.17 € | 0.00 € | 0.00 € |
| R- 75888 : Autres produits divers de gestion courante | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 10 803.17 € |
| TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 10 803.17 € |
| Total FONCTIONNEMENT | 0.00 € | 10 803.17 € | 0.00 € | 10 803.17 € |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| R- 021 : Virement de la section de fonctionnement | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 10 803.17 € |
| TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 10 803.17 € |
| D-204182 : Subv org.publics divers - Bâtiments et installations | 0.00 € | 7 131.63 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-20422 : Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations | 0.00 € | 8 588.69 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées | 0.00 € | 15 720.32 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-212-2507 : Panneaux photovoltaïques Grand Clos | 6 050.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2135-2503 : Remplacement menuiseries presbytère | 1 007.32 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2188-1603 : Mobiliers urbains | 1 663.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-2188-2402 : Décorations de noël | 0.00 € | 3 600.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | 8 720.32 € | 3 600.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-231-1901 : Halle couverte | 3 600.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-231-2303 : Travaux divers bâtiments publics | 0.00 € | 10 803.17 € | 0.00 € | 0.00 € |
| D-231-2512 : Eclairage Public | 7 000.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 10 600.00 € | 10 803.17 € | 0.00 € | 0.00 € |
| Total INVESTISSEMENT | 19 320.32 € | 30 123.49 € | 0.00 € | 10 803.17 € |

**VU** le budget principal 2026,
**Considérant** qu'il est nécessaire d'ajuster les prévisions budgétaires initiales,
**Considérant** que cette modification respecte l'équilibre global du budget et s'inscrit dans le cadre des règles comptables en vigueur,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité (dont deux pouvoirs) :**

- **DE VALIDER** la décision modificative présentée ci-dessus ;

- **DE DONNER** les pouvoirs à Madame Le Maire pour signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN

MAIRIE de SAINT-DOMINEUC
R.F.
35 ILLE-et-VILAINE

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260917-D2026_060-DE

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Denis MOUCHOUX

